



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE MISE EN PLACE
D'UNE BENNE SUR LE DOMAINE PUBLIC RUE VICTOR
HUGO**

Arrêté de police N°66/2021 (ST) du 23 septembre 2021

Le Maire de la commune de GUESNAIN

Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande écrite formulée par Monsieur et Madame Docq

*Dominique de mettre en place une benne sur le domaine Public face au
N° 357 de la rue Victor Hugo angle de la rue Pablo Néruda 59287*

Guesnain dans le but d'effectuer le retrait de gravats.

*Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à
assurer la sécurité des usagers.*

ARRETE

ARTICLE 1

Monsieur et Madame Docq Dominique sont autorisés à faire installer une benne à gravats de manière provisoire face au N° 357 de la rue Victor Hugo angle de la rue Pablo Néruda 59287 Guesnain du lundi 27 septembre 2021 au lundi 04 octobre 2021 inclus.

ARTICLE 2

L'implantation devra respecter les prescriptions suivantes :

- Un passage libre devra être maintenu le long du trottoir afin de permettre le passage des piétons. Le cas échéant, une déviation devra être mise en place pour orienter les piétons sur le trottoir d'en face.
- La benne ne devra en aucun cas déborder sur la chaussée
- Durant les travaux, des panneaux de signalisation informeront les usagers de la présence d'un obstacle

ARTICLE 3

Toutes dégradations éventuelles causées à la voirie seront portées à la charge du permissionnaire.

ARTICLE 4

Monsieur et Madame Docq Dominique domiciliés 357 de la rue Victor Hugo 59287 Guesnain

Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de DOUAI

Monsieur le Commissaire de SIN LE NOBLE sont chargés chacun de l'application du présent arrêté.



Fait à GUESNAIN,
Le 23 septembre 2021

Le Maire,
Maryline Lucas

M^r et M^{me} DOCA DOMINIQUE

357, rue Victor Hugo

59 287. GUESNAIN

tél: 06 30 60 03 60

e.mail: isabelle.docq@orange.fr

Guesnain, le 22/09/21

Madame le Maire

Margherite LUCAS

Rue François Bacquet

59 287. GUESNAIN

OBJET: Autorisation de stationnement de benne

Madame le Maire,

Afin de déposer des gravats, pavés auto-bloquants, nécessitant le stationnement d'une benne devant

chez moi, 357, rue Victor Hugo et sur le côté, rue

Pablo Neruda (entrée de garage),

je vous saurais gré de bien vouloir considérer ma demande d'autorisation du 27/09 au 04/10/2021

Je vous remercie pour votre attention

Cordialement

NB: les pavés seront remplacés par de l'enrobé.